

DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE D'AUTOUILLET

PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'APPROBATION

ANNEXES SANITAIRES

MEMOIRE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
En date du : 15 avril 2013

APPROUVANT le projet de REVISION du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
de la commune d' AUTOUILLET

Fait à AUTOUILLET, le : 13 MAI 2013

Le Maire,



PROCEDURE

POS APPROUVE LE : 17 décembre 1982

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS APPROUVEE LE 09 Janvier 2001

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS PRESCRITE LE : 23 Février 2008

APPROUVE LE : 15 avril 2013
LE MAIRE DE LA COMMUNE d' AUTOUILLET,

DOCUMENT PARVENU LE
16 MAI 2013
SOUS PREFECTURE DE RAMBOUILLET

DOCUMENT N°

6.3.1

MODIFICATIONS

N°	OBJET :

 ISOCELE
ARCHITECTURE - URBANISME - AMENAGEMENT - CONSEIL

Tél. : 01 48 07 52 22
01 48 07 52 32

Agence du Cher :
Tél. : 02 48 51 10 07

S.A.R.L. d'ARCHITECTURE

10 rue Oberkampf - 75011 PARIS
isocele.archi@wanadoo.fr

44, rue de la Gaucherie - 18100 VIERZON
isocele.urba@wanadoo.fr